

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE ACCOMPAGNANT LE BUDGET PRIMITIF 2018

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles* » doit être « *jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

1. Éléments de contexte

Les principales mesures issues de la Loi de Finances 2018, le contexte International, national et local ont été détaillés dans le rapport sur les orientations budgétaires 2018, disponible sur le site internet de la commune d'Evron.

2. Priorités du budget

En 2018, il s'agira de maintenir un niveau d'investissement adapté aux capacités financières de la commune, sans augmenter les taux de la fiscalité.

Pour y parvenir, les charges à caractère général regroupant les achats courants et les services extérieurs seront maîtrisées (CA 2017 + 1%).

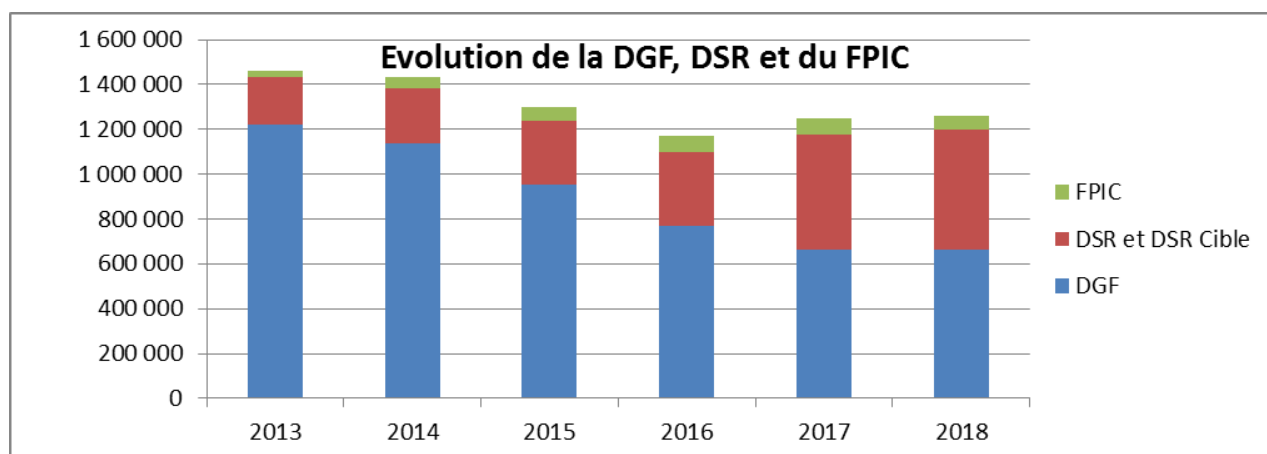
3. Éléments de construction du budget principal

➤ Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont été estimées en prenant comme référence le compte administratif 2017 sur lequel ont été appliquées les évolutions suivantes :

- produit fiscal : + 1,7 %,
- fiscalité indirecte stable,
- baisse de 1/6^e de la DSC (soit – 145 000 €),
- stabilité de la DGF,
- hausse de Dotation de Solidarité Rurale (DSR) à hauteur de 14 000 €,
- légère baisse du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC),
- revalorisation annuelle des tarifs des services à minima (de 1,5 à 2%)

Evolution des dotations et fonds de péréquations :



La mutualisation des services est à l'œuvre entre la CC des Coëvrans et la commune d'Evron depuis le 1^{er} janvier 2016. Des agents sont ainsi affectés au sein des services supports de la Communauté de communes des Coëvrans et donc, pour ce qui concerne la seule commune d'Evron :

- La direction générale des services,
- La direction générale adjointe des ressources (à/c 1^{er} janvier 2018),
- L'administration générale,
- La direction de la communication,
- La direction des Finances et de la Commande Publique,
- La direction des ressources humaines,
- L'accueil de l'Hôtel de Ville et des Coëvrans.

La masse salariale de ces services fait l'objet d'une répartition en fonction des critères fixés au schéma de mutualisation (clés de répartition). Cette masse salariale est augmentée du coût des charges indirectes.

La commune d'Evron rembourse le coût de la mutualisation ainsi calculée via l'attribution de compensation (AC).

La variation de l'AC liée à la mutualisation est de + 5% en 2018.

L'augmentation prévisionnelle liée à la masse salariale seule est de 2,62 % par rapport à la réalisation 2017.

➤ Crédits d'investissement pluriannuels

Autorisations de programmes		Crédits de paiements					
		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Voirie	3 200 000,00 €	506 928,63 €	644 524,89 €	850 764,07 €	797 782,41 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Rénovation de toitures bâtiments communaux	330 000,00 €		- €	- €	280 000,00 €	50 000,00 €	
Salle de Sports	4 060 000,00 €			348 647,11 €	3 461 352,89 €	250 000,00 €	
Aménagements conteneurs	243 000,00 €			41 256,00 €	196 744,00 €	5 000,00 €	
Basilique	425 000,00 €				40 000,00 €	380 000,00 €	5 000,00 €

➤ **Principales opérations d'investissements 2018 (hors crédits pluriannuels)**

- Renovations de façades : subventions aux particuliers sous conditions
- La vidéoprotection
- La revitalisation du centre ville

➤ **Recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement mobilisées pour financer les investissements comprennent :

- le virement de la section de fonctionnement (Epargne brute ou capacité d'autofinancement), à hauteur de 1 661 658 €
- les recettes propres (subventions, dotations, Taxe d'aménagement, FCTVA,...),
- l'amortissement des immobilisations,
- les cessions :
 - l'ancienne perception,
 - la zone de Maubuard à la Communauté de communes des Coëvrons (transfert de compétences),
 - ilot Sainte Anne (24a 87ca) - projet de compromis de vente

5. Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette du budget principal et capacité de désendettement

Années	CA 2017	BP 2018
recettes réelles de fonctionnement	7 579	7 155
dépenses de gestion	5 378	5 763
épargne de gestion	2 201	1 392
Frais financiers	217	205
intérêts sur dette ancienne	217	205
épargne brute	1 984	1 187
Remboursement de capital	329	255
capital sur dette ancienne	329	255
Annuités de la dette	546	460
épargne nette	1 655	932
dépenses d'investissement	2 515	6 472
recettes d'investissement	732	2 369
besoin de financement	128	3 171
emprunt	-	2 400
résultat de l'exercice	- 128	- 771
résultats antérieurs	1 543	1 340
fonds de roulement final	1 415	569
capital restant dû au 1er janvier	5 624	5 295
capital restant dû au 31 décembre	5 295	7 440

INDICATEURS FINANCIERS ET RATIOS		
Données de la commune	CA 2017	2018
taux épargne nette	21,84%	13,03%
taux épargne brute	26,18%	16,59%
épargne /investissement	65,81%	14,40%
emprunt/investissement	0,00%	37,08%
invest./recette fct.	33,18%	90,45%
charge de la dette	7,20%	6,43%
capacité de désendettement	2,67	6,27

L'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette sont des indicateurs généralement calculés sur les données du compte administratif.

Le ratio de capacité de désendettement exprime le nombre d'années nécessaire au remboursement de la dette si la collectivité y affecte la totalité de son épargne brute.

La capacité de désendettement est également un indicateur qui se calcule en principe à partir des données du compte administratif. En effet, les crédits de fonctionnement ne se consomment pas intégralement, ce qui améliore l'épargne brute et donc *in fine* le délai de désendettement.

6. Montants consolidés du budget principal et des budgets annexes

Budgets	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	8 567 468,00 €	8 981 256,00 €	17 548 724,00 €
Budget annexe "Trésorerie"	28 758,00 €	44 192,00 €	72 950,00 €
Budget annexe "Pompes funèbres"	3 998,00 €	- €	3 998,00 €
Budget annexe "Lotissement Le Haut Cotteau"	191 146,00 €	191 144,00 €	382 290,00 €
Budget annexe "Lotissement Les Serres"	72 992,00 €	72 992,00 €	145 984,00 €
Montants consolidés	8 864 362,00 €	9 289 584,00 €	18 153 946,00 €

Le budget 2018 est un budget « prudent ». Des subventions ont été sollicitées ou sont à solliciter et non inscrites dans l'attente de notifications. La DSR cible pourrait être plus importante que celle inscrite.